

## Quel crédit choisir renouvelable ou amortissable ?

Le gouvernement prévoit d'ajouter quelques dispositions supplémentaires pour favoriser le crédit amortissable comme le [credit consommation](#) par rapport au [credit renouvelable](#) qui est plus couteux et plus dangereux pour les consommateurs. Cette disposition supplémentaire prévoit que ce soit seulement le montant du crédit qui détermine le taux d'usure du crédit. Ce changement majeur dans le monde du crédit devrait donc voir émerger 3 nouvelles catégories.

. les crédits inférieurs ou égaux à 3.000 euros ;

. les crédits supérieurs à 3.000 euros et inférieurs ou égaux à 6.000 euros ;

. les crédits supérieurs à 6.000 euros ;

Ainsi les taux d'usure sont identiques qu'il s'agisse d'un crédit amortissable ou d'un crédit renouvelable ;

Toujours dans l'optique de favoriser le crédit amortissable au détriment du crédit renouvelable, l'organisme prêteur devra obligatoirement proposer les deux types d'emprunt à partir du moment où l'emprunt dépasse les 1000euro.

La durée de remboursement du crédit dépendrait également des nouvelles catégories de [credit](#), un crédit de moins de 3000 euro devra par exemple être remboursé en maximum 36 mois alors qu'un crédit amortissable lui devra obligatoirement être remboursé dans une période entre 36 et 60 mois. Cette disposition a été faite essentiellement pour limiter la durée d'endettement d'un consommateur et vise aussi à combattre le surendettement.

La loi Lagarde est entrée en vigueur début mai 2011, mais une mise en application progressive d'une durée de deux ans laisse aux établissements de crédit le temps de s'adapter à cette loi. Pour les consommateurs qui ont souscrit un crédit et qui sont tombés dans le surendettement il reste encore la solution du rachat de crédit qui permet de regrouper tous ses crédits en un seul, afin d'obtenir un seul et même prêt avec un seul et unique taux, de réduire les mensualités en contre partie d'une durée de remboursement plus longue.

Il est également important de faire un travail en amont de sa souscription à un crédit, pour cela il est utile de faire appel à un professionnel pour avoir un conseil en financement, beaucoup d'établissement de credit le propose gratuitement sans obligation de souscription mais également l'utilisation de [comparateur de credit](#), qui est un outil qui permet de proposer rapidement et simplement les offres de crédit qui ont le taux le plus avantageux.

## About the Author

Nicolas NAVIGO